



## LES NOUVEAUX VISAGES

## DU DIALOGUE SOCIAL



### JOURNÉE D'ÉTUDE



7 JUILLET 2017



HÔTEL DE VILLE, PARIS

MAIRIE DE PARIS



Tandis que la loi Rebsamen du 17 août 2015 se fixe pour objectif d'« améliorer l'efficacité et la qualité du dialogue social au sein de l'entreprise », qu'en est-il du dialogue social dans la fonction publique ?

Malgré de nombreuses instances paritaires au niveau national comme au niveau local, la fonction publique française continue d'être un cas singulier. En effet, de façon encore majoritaire, la relation entre les syndicats et les employeurs publics est structurellement et principalement conflictuelle alors que sa mission principale est de favoriser la mise en place d'un consensus entre les différentes parties qui participent au débat.

S'il est bien un constat partagé entre les organisations syndicales et les employeurs locaux, c'est celui d'un dialogue social encore fondé sur la confrontation. Les causes de la discorde ne manquent pas : culture de la négociation insuffisante, postures idéologiques, désengagement des agents, organisations syndicales questionnées sur leur légitimité et leurs compétences, circulation de l'information insuffisante entre la direction générale et les organisations syndicales, par ailleurs peu associées à la définition de la stratégie.

Les uns et les autres sont pourtant convaincus qu'un dialogue social constructif est indispensable pour permettre au service public de relever les défis qui sont les siens.

Cette journée a pour objectif de proposer différents éclairages sur l'état du dialogue social permettant tant aux collectivités qu'aux organisations syndicales de progresser ensemble et d'envisager les pistes d'une refondation.

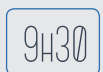
**Johan Theuret**  
Président

Association des DRH des grandes collectivités territoriales

### MATIN

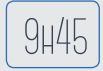


Café d'accueil



Mot d'accueil

**Emmanuel Grégoire**, Adjoint à la Maire de Paris en charge des RH, des services publics et de la modernisation



Pourquoi le dialogue social est-il nécessaire ?

**Gérard Taponat**, Directeur du Master de GRH de Paris Dauphine, auteur de "Dialogue social, former et développer les compétences des acteurs"



Retours d'expériences

**Georges Waymel**, DRH ville de Cergy



L'état du dialogue social dans le secteur public

**Hubert Landier**, enseignant à Paris V, auteur du "Guide des relations sociales dans l'entreprise"

### APRÈS-MIDI

Débat et échanges entre les organisations syndicales et les DRH

**Didier Bourgoïn**, secrétaire général, SNUTER-FSU

**Claire Le Calonnec**, secrétaire générale de la fédération Interco CFDT

**Jésus de Carlos**, membre du CSFPT, fédération CGT des services publics

**Dominique Regnier**, secrétaire fédéral FO



Développer la culture du dialogue social

- Apprendre et se former au dialogue social
- Identifier de nouveaux espaces de dialogue social
- Ouvrir le dialogue social aux agents et aux managers



D'une posture individuelle à la construction d'une stratégie collective



Conclusion



GRANDES COLLECTIVITES

# JOURNÉE D'ÉTUDE

ASSOCIATION DES DRH DES GRANDES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

7 JUILLET 2017

HÔTEL DE VILLE, 5 RUE DE LOBAU, 75004 PARIS

**MAIRIE DE PARIS**



## LES NOUVEAUX VISAGES DU DIALOGUE SOCIAL

### BULLETIN D'INSCRIPTION

Ce bulletin est à renvoyer avant le 15 juin 2017 à l'adresse suivante : [contact@drh-attitude.fr](mailto:contact@drh-attitude.fr)

Vous pouvez également vous inscrire en ligne sur [www.drh-attitude.fr](http://www.drh-attitude.fr)

**COLLECTIVITÉ / HÔPITAL / MINISTÈRE :** \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

#### PARTICIPANT 1

Nom : \_\_\_\_\_

Fonction : \_\_\_\_\_

Tel : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

#### PARTICIPANT 2

Nom : \_\_\_\_\_

Fonction : \_\_\_\_\_

Tel : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

#### PARTICIPANT 3

Nom : \_\_\_\_\_

Fonction : \_\_\_\_\_

Tel : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

### FRAIS D'INSCRIPTION

Inscriptions dans la limite des places disponibles

> **Adhérent ADRHGCT : Gratuit**

> **1 personne : 60 €**

> **2 personnes : 100 €**

> **3 personnes : 150 €**

Une facture permettant le règlement administratif vous sera adressée après le colloque. Toute annulation moins de 8 jours ouvrés à l'avance entraînera la facturation intégrale de la journée.

### Renseignements

Anne GRILLON - Réseau RH Public

Tel : 06 38 39 72 38

Email : [anne.grillon@me.com](mailto:anne.grillon@me.com)

**Retrouvez l'association des DRH des grandes collectivités territoriales sur son site : [www.drh-attitude.fr](http://www.drh-attitude.fr)**